

Le verbe en berbère et en arabe

AOUMER Fatiha
Université de Béjaia

Résumé

L'objectif de cette étude contrastive est de mettre en évidence les aspects communs et les différences entre le verbe en berbère et celui de l'arabe, deux langues affiliées à la famille chamito-sémitique des langues, et qui sont par ailleurs les deux langues nationales en Algérie. Le berbère étant dans sa situation actuelle composé d'un nombre de dialectes et de parlers, ce sont essentiellement les données kabyles qui servent de base à la comparaison. Celle-ci concerne surtout la personne ordinale qui est intégrée dans la morphologie du verbe conjugué dans les deux langues et l'expression du mode, temps et aspect. Dans cette étude, deux originalités du verbe berbère sont relevées : la forme dite 'participe' et un phénomène de deixis verbale, ou, selon la désignation traditionnelle, les particules de 'mouvement' *d* et *n*. Le déictique *d* en particulier est un actualisateur de l'évènement exprimé par le verbe, un modalisateur et une source de polysémie.

Le berbère et l'arabe sont deux langues affiliées à la famille chamito-sémitique (ou afro-asiatique) des langues. Cette parenté commune se manifeste entre autres par une ressemblance au niveau de la formation du lexique où l'on constate que « le modèle sémitique classique (Cantineau 1950) de formation du mot (nom/verbe) sur la base de l'association d'une racine (exclusivement consonantique) et d'un schème verbal nominal, défini par une séquence vocalique discontinue (amalgamée à la racine) et d'éventuels morphèmes préfixés et/ou suffixés, s'applique tel quel au berbère »¹.

¹. S. Chaker, 1990, p.224

A ce mode de formation du mot commun se rajoute un contact de plusieurs siècles entre les deux langues ayant conduit à la présence en berbère d'un nombre d'emprunts linguistiques à l'arabe. Malgré les quelques ressemblances que l'on peut constater, les systèmes verbaux des deux langues sont différents. La comparaison entre eux concernera surtout la personne ordinale et l'expression du temps, aspect et mode et elle permettra de révéler certaines originalités du verbe berbère. Dans la mesure où cette langue est dans sa situation actuelle composée d'un nombre de dialectes et de parlers où le verbe est à des degrés d'évolution variés, ce seront essentiellement les données kabyles qui serviront de base à la comparaison.

Le verbe berbère est constitué d'un indice de personne et d'un radical ou thème, lui-même composé d'une racine et d'un schème. L. Galand représente sa structure sous la formule suivante² :

$$\text{Forme verbale} = \underbrace{\text{radical}}_{\text{racine} + \text{schème}} + \text{indices} \begin{cases} \text{de personne} \\ \text{de participe} \end{cases}$$

Le système verbal commun ou proto-berbère reconstitué à partir des données actuelles des différents dialectes est constitué de deux thèmes : l'aoriste et le prétérit. Selon une approche aspectuelle au verbe introduite par A. Basset (1952) à la suite des linguistes sémitisants et plus particulièrement Marcel Cohen (1924), ces deux thèmes verbaux constituent une opposition du type parfait/imparfait ou accompli/inaccompli

² . Galand, L., 1977, p.280

correspondant sans doute à l'approche des systèmes verbaux sémitiques tel que celui de l'hébreu ou de l'arabe.

L'évolution de ce système à deux thèmes a conduit à l'apparition de formes verbales secondaires grâce à une dérivation dite de manière. Il s'agit de l'« aoriste intensif » et du « prétérit intensif ». L'aoriste intensif est dérivé grâce à la préfixation de *tt-* /*t-* ou l'exercice d'une tension sur une consonne radicale de l'aoriste. Ce procédé de dérivation est d'ailleurs, comme le signale S. Chaker connu dans les langues chamito-sémitiques³ :

Ces deux signifiants de l'intensif (préfixes *tt-* / tension consonantique) sont des morphèmes qui appartiennent aux paradigmes de la dérivation dans toutes les langues chamito-sémitiques.

Le redoublement consonantique (sur C2) est très répandu comme marque d'intensivité et/ou de répétition : arabe *kasara* 'casser' ---- *kassara* 'casser menu » ...

Le préfixe *tt-/t-* est l'un des outils les plus utilisés de la dérivation verbale chamito-sémitique. En sémitique, il intervient surtout dans la dérivation d'orientation ('réfléchi' / 'passif'), alors qu'en berbère on le rencontre pour les deux types de dérivation (*tt-* intensif et *tt(w)-* 'passif').

Le prétérit intensif qui s'est développé dans le dialecte touareg se caractérise quant à lui par un allongement vocalique.

Quel que soit le thème, le verbe simple peut servir de base de dérivation à d'autres verbes moyennant des morphèmes dérivationnels d'orientation qui sont préfixés à son radical. Il s'agit des préfixes *s-*, *ttw* et *my* (et leurs variantes respectives) correspondant respectivement au « factitif », « passif » et

³. Chaker, S., 1990, p.231

‘réciproque’. Le premier morphème est préfixé à des verbes intransitifs ou mixtes et le deuxième, à des verbes transitifs ou mixtes.

1. La personne

En berbère, la personne ordinale est, pour la plupart des verbes préfixée et/ou suffixée. Elle se caractérise d’un point de vue sémiologique par sa structure en miroir. La deuxième personne du singulier est à la fois préfixée et suffixée. La première personne ‘Ø.....γ » est suffixée et la première est préfixée. C’est exactement l’inverse qui arrive au pluriel.

En arabe, par contre, on constate un paradigme personnel préfixé au thème d’inaccompli et suffixé à l’accompli. La comparaison entre les paradigmes préfixés du berbère et de l’arabe (et même du sémitique) permet de constater une ressemblance importante. Il existe une différence seulement au niveau de la première personne singulier et de la troisième personne du pluriel. Il est possible, par ailleurs, de relever en arabe l’expression du duel aux deuxième et troisième personnes. Soit le tableau suivant:

Rang	Berbère	Arabe
1.	γ	‘
2.	t.....t/d	t.....
3.m	i/y.....	y.....
3.f	t.....	t.....
1.	n.....	n.....
2.	t.....m/mt	t.....
3.	 n/nt	y.....

1.2. Les verbes d'état et de qualité

Une particularité du berbère est l'existence d'une série d'indices personnels seulement suffixés propre au prétérit des verbes dits 'd'état ou de qualité'. Ce sont des verbes qui, d'un point de vue sémantique, constituent un ensemble homogène. Ils « notent des qualités physiques : dimension, poids, couleur, goût, etc. et présentent donc une certaine unité sémantique, mais ceux qui constituent le noyau du groupe ont aussi des caractéristiques formelles, qui justifient qu'on les traite comme un ensemble homogène »⁴.

Toujours en rapport à la personne, une originalité du berbère est l'existence de formes verbales dites 'participes' qui se distinguent par des marques de personne spécifiques *y.....n* et *n.....* à la forme négative :

Ces formes verbales sont conjuguées à tous les temps et aspects. Leur particularité est de ne pas pouvoir constituer un prédicat-sujet ou prédicat-phrased. Cette forme verbale apparaît « quand et seulement quand il se trouve dans une proposition relative dont le sujet est identique à l'antécédent »⁵. Le problème qui se pose dans ce cas précis est relatif au régime d'incidence du verbe. La personne de support du verbe étant exprimée en extériorité, ces formes verbales ont une incidence externe et leurs marques de personne sont réduites à une personne d'accord avec une troisième personne d'une manière générale.

⁴. Galand, L., 1980, p.343

⁵. Galand, L., 2006, p.47

2. Temps, aspect et mode

Le verbe est défini par G. Guillaume comme étant « un sémantème qui implique et explique le temps »⁶. Le temps impliqué correspond au temps inhérent au verbe et inséparable de lui. Quant au temps expliqué, c'est le « temps divisible en moments distincts –passé- présent- futur et leurs interprétations- que le discours lui attribue »⁷. C'est le temps d'univers dans lequel peuvent se situer, être contenus les évènements. Temps expliqué et temps impliqué correspondent respectivement au temps et à l'aspect.

Du point de vue du temps lexical, les évènements ne s'insèrent pas dans le temps de la même manière. Ils sont donc répartis en deux catégories : « évènements-état » et « évènements-procès ».

Les évènements-états sont « entièrement logeables dans le cadre d'un instant »⁸. Ils ne peuvent pas se développer d'un instant à un autre. Ils sont donc complets à chaque instant dans le temps. Les 'états' peuvent être permanents ou transitoires et ils sont toujours exprimés par des verbes « lexicalement perfectifs ». Les évènements-procès peuvent, par contre, être exprimés par des verbes perfectifs ou imperfectifs.

La distinction entre ces types d'évènements est particulièrement importante pour aborder et comprendre les systèmes verbaux de l'arabe et du berbère. Celui de l'arabe est constitué de deux formes verbales qui sont l'accompli et l'inaccompli.

⁶ . Guillaume, G., 1973, p. 47

⁷ . *Ibid*, p.48

⁸ . Joly, A., 1990, p. 136

En berbère, par contre, ce sont essentiellement trois formes verbales qui constituent le système actuel : le prétérit, l'aoriste intensif et l'aoriste (et l'aoriste intensif) précédés du préverbe *ad*.

2.1. Le prétérit

C'est essentiellement le thème du prétérit qui permet d'exprimer un événement passé en berbère :

Yessufey-it « Il l'a fait\ Il le fit sortir »

Il correspond dans cet emploi à l'accompli en arabe :

Axraja-hu.

L'auxiliaire *ili* «être » conjugué au prétérit permet d'exprimer l'antériorité par rapport à un autre événement :

Yella essufey-it: ka:na qad axraja-hu « il l'avait déjà fait sortir ».

Étant d'un aspect perfectif, le prétérit est également le seul thème qui exprime le présent dans le cas des verbes exprimant un événement-état ou un événement-procès lexicalement perfectif :

Atan igen : inna-hu yana:m « il dort ».

2.2. L'aoriste intensif

L'aoriste intensif est issu du thème de l'aoriste qui, morphologiquement, se confond souvent avec le thème de prétérit, C'est une forme verbale d'aspect imperfectif, porteuse d'une image sécante du temps, et sur ce point, comparable à la forme progressive de l'anglais. Soit l'exemple suivant :

Ittru : yabki: « il pleure\ il est entrain de pleurer ».

Il présente l'évènement en cours d'accomplissement avec du temps révolu et du temps non révolu.

Quel que soit le verbe et le type d'évènement qu'il exprime, c'est l'aoriste intensif qui est utilisé pour exprimer l'habitude, l'itération. Si un évènement en accomplissement est composé d'un nombre *n* d'instant, « l'action répétée » est, elle, «un évènement complexe, dans la mesure où elle est constituée par la même action (spécifique) reproduite en un nombre *n* d'exemplaires sur une période de temps déterminée ou non (cadre de référence) »⁹.

Ittekkar zik : yanhadu ba:kiren. «il se réveille tôt (habituellement) ».

Cette forme verbale peut, néanmoins, exprimer l'habitude, l'itération au passé. L'aspect perfectif du prétérit ne lui permet pas de rendre compte d'une « manière de faire ». A part le contexte, c'est l'auxiliation qui permet de relever l'ambiguïté entre l'expression du passé et du présent. C'est l'auxiliaire *ili* « être » conjugué au prétérit qui permet de refouler, de renvoyer l'évènement exprimé par l'aoriste intensif dans le passé.

Yella yettaker zik : ka:na yanhadu ba:kiren «il se levait tôt».

2.3. Ad+aoriste\ ad+aoriste intensif

Ces deux formes issues de l'aoriste sont les seules à pouvoir exprimer le futur en berbère. La nature cataphorique du préverbe *ad* qui serait à l'origine un démonstratif lui permet

⁹ . Joly, A., 1990, p. 274

de renvoyer tout procès ou état dans le domaine du futur, du virtuel :

Ad ifak : *yantahi* « il terminera ».

En arabe, le verbe à l'inaccompli peut être accompagné des particules *sa* ou *sawfa* :

Sa / Sawfa yantahi.

Ce qui distingue l'emploi du thème *ad*+aoriste de celui qui est purement temporel est un mouvement expressif l'accompagnant, une modalité prosodique :

Ad ifak : *qad yantahi*.

Concernant *qad*, « il exprime la probabilité, la possibilité et le doute. [...] Combiné avec l'accompli, il prend la valeur de *déjà, certes*, (ce qui correspond bien à la dénomination que lui donnent les grammairiens arabes traditionnels, à savoir *harf tahqi:q* « particule de corroboration »¹⁰.

Dans un texte décrivant des procès passés et où alternent les formes verbales issues de l'aoriste – aoriste intensif et *ad*+aoriste (et *ad*+ aoriste intensif), celles-ci passent du plan de l'incidence à celui de la décadence. L'aoriste intensif devient comparable à *used to* de l'anglais et *ad*+aoriste à *would*+infinitif.

3. La deixis verbale

Parmi les aspects originaux du verbe berbère, il existe un phénomène de deixis verbale connu dans la quasi-totalité des dialectes et parlers. Il s'agit des particules *d* et *n* traditionnellement désignées par les berbérissants comme des particules de « mouvement », d'« orientation » ou de « direction » et respectivement traduites par « vers ici » et « vers là-bas ».

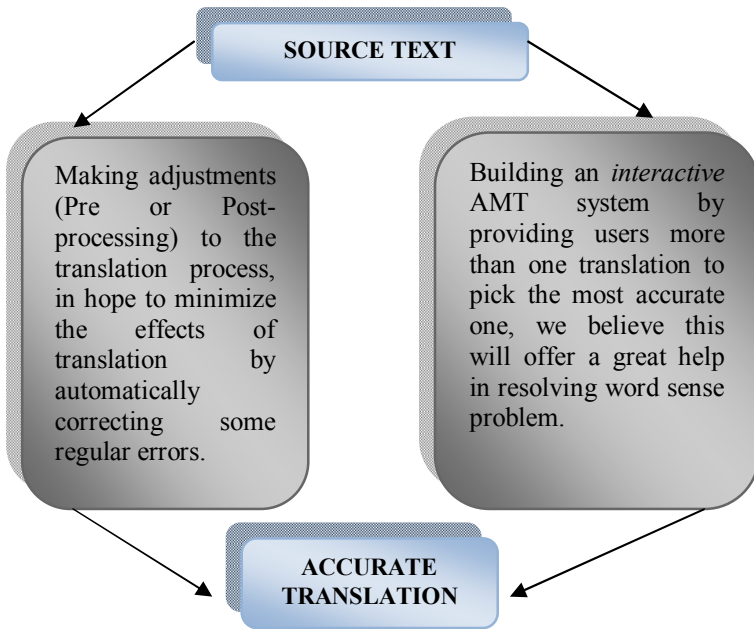
¹⁰. Ibn El Farouk, A., 1998, p. 157

Dans les dialectes et parlers où ces deux particules déictiques coexistent, *n* désigne la sphère spatiale de l'allocutaire dans un rapport interlocutif. C'est d'une manière générale un déictique spatial. Quant à *d* qui est beaucoup plus fréquente, elle désigne la sphère du locuteur et remplit d'autres fonctions tel que l'actualisation et la modalisation

Conclusion

Ces déictiques verbaux, les formes verbales dites 'participes' et les verbes de qualités avec leurs indices personnels spécifiques constituent sans aucun doute des aspects originaux du verbe berbère. Du point de vue de l'expression du temps, aspect et mode / modalité, c'est le thème d'inaccompli de l'arabe qui correspond globalement à l'aoriste et les formes verbales qui en sont issues en berbère. Il existe, cependant, un nombre de morphèmes et particules accompagnant le verbe en arabe qui permettent d'apporter plus de précision dans l'expression de ces catégories grammaticales. Le tableau suivant peut nous donner un aperçu sur les correspondances possibles entre l'inaccompli arabe et l'aoriste et ses dérivés pleinement intégrés dans le système verbal actuel du berbère :

Berbère	Arabe
Aoriste	<i>Fa(l)</i> +inaccompli
Aoriste intensif	Inaccompli
<i>Ad+A/ad+AI</i>	Inaccompli (futur) <i>Sa+</i> inaccompli (futur) <i>Sawfa+</i> inaccompli (futur) <i>Qad+</i> inaccompli (modalité)
<i>Ili (P) +AI</i>	<i>Ka:n</i> +inaccompli



Conclusion

It seems to be decisive first to state certain absolute limits of transability when using an AMT system. In total translation, translation equivalence depends on the interchangeability of the relationship of SL and TL texts to (at least some of) the same relevant features of situation-substance.

It is worth believing that working with Arabic either as a source or target language in Machine Translation (MT) a challenging inquiry for two main reasons. First, it seems quite

puzzling what the accurate representation is for Arabic words given a specific MT approach or system. Secondly, there are many MT-relevant resources for Arabic morphology, lexicography and syntax (e.g., morphological analyzers, dictionaries and treebanks) that adopt various representations that are not necessarily compatible with each other.

All, in all, one should bear in mind that natural-language translation should recognize the importance of the ‘lower level’ computerized translation tools. Unlike MT systems, which can only be gainfully employed under certain conditions, computerized tools offer tangible benefits in almost every area of written translation.

References

- ALSALMAN, S. 2004. *The Effectiveness of Machine Translation*. In *IJAIS*, International Journal of Arabic-English Studies, 5, 145-160.
- CARBONELL, J.G. & TOMITA, M. 1987 ‘*Knowledge Based Machine Translation, the CMU Approach*’, in S.Nirenburg (1987) *Machine Translation: Theoretical and Methodological Issues*, Cambridge: Cambridge University Press, 68–9.
- ELLISTON, J.S.G. 1979 ‘*Computer-Aided Translation: A Business Viewpoint*’, in B.M. Snell (ed.) *Translating and the Computer*, Amsterdam: North- Holland, 149–58.
- HUTTCHINS, J. & SOMERS, H. 1992 “*An Introduction to Machine Translation*”, London: Academic Press.
- NEWTON, J. , 1987, ‘*An insider’s view of machine translation*’, in *The Linguist*, vol. 26, no. 1:21–3.
- NEWTON, J., 1992. “*Computers in Translation : A Practical Appraisal*” Routledge, London EC4P 4EE.
- Google On-line Translation Page*

<http://www.google.ae/language_tools?hl=en>

Systran On-line Translation Website. <www.systranet.com> .

WILKS, Y. 2009, *Machine Translation: Its Scope and Limits*,
Library of Congress.